



Saint Hélien

Journal d'information municipale - N° 114 - Février 2025

Nos commerces de proximité

Le Fournil de Coëtquen un an déjà !



Information municipale
Travaux
Sauvons notre patrimoine



L'école Emilie et Germaine Tillion en visite à Dinan



L'école Saint-Yves a préparé Noël

Jeunesse
Nos écoles toujours en action



Associations
Vide grenier & Marché de Noël
Deux beaux succès



Parlons Déchets
Collecte tous les lundis



ÉDITO DU MAIRE p.3

INFORMATIONS MUNICIPALES p.4

- Compte rendu des séances de Conseil Municipal

FOCUS SUR... p.7

- Une nouvelle identité pour notre commune

VIE COMMUNALE p.8

- Etat civil
- Urbanisme
- Réglementation
- Travaux
- Cérémonie du 11 novembre
- Marché des producteurs

ENFANCE p.10

- École Emilie & Germaine Tillion
- École Saint Yves
- Garderie & ALSH

ASSOCIATIONS p.12

- Comité des fêtes
- Amicale Laïque
- Les Coët Lutins
- Club de l'Amitié
- Pêcheurs des Quintaines
- Association de chasse
- Festivités 2025
- A L'Asso de la Forêt

SOLIDARITÉ p.17

- Repas du CCAS
- P'tit café des aidants
- Rendez Vous Parenthèse
- Mission Locale

DINAN AGGLO. p.18

- L'Atlas de la Biodiversité
- Mémo pour le tri des déchets
- Calendrier de collecte 2025

Horaires de la Mairie

Pour toutes vos démarches, les services de la mairie sont ouverts aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermé
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	Fermé

Contact : Tél : 02 96 83 21 55
 Courriel : mairie@saint-helen.fr
 Site internet : www.saint-helen.fr

Et pour connaître l'actualité de la commune de Saint-Hélène, connectez-vous avec l'**application CityAll** pour avoir les informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités... N'hésitez pas à la rejoindre !

Saint Hélène

Vous pouvez rencontrer les élus en mairie sur rendez-vous

Marie-Christine PINARD – Maire de Saint-Hélène > mairie@saint-helen.fr

Olivier BOIXIERE – 1^{er} adjoint > finances@saint-helen.fr
 Finances, Urbanisme, Agglomération, > urbanisme@saint-helen.fr
 Bâtiments, Agriculture, Mobilité, Villages & Patrimoine

Conseillers délégués rattachés :

Jean-Michel JOURDAN – mobilité, agriculture
Olivier TREHEL – urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine

Solène SAMSON – 2^{ème} adjointe > social@saint-helen.fr
 Social, CCAS, Enfance, Relations avec les écoles, > ccas@saint-helen.fr
 Services périscolaires, Communication, Associations

Conseillères déléguées rattachées :

Laurence GABORIT – relations avec les écoles, périscolaires, enfance
Aurore PAU – communication, associations

Maël FELIN – 3^{ème} adjoint > technique@saint-helen.fr
 Travaux, Voirie, SIVOM, Forêt et Environnement, Sports et Jeunesse.

Conseillers délégués rattachés :

Elie CHATTON – SIVOM, villages
Serge RIVIERE – Voirie, suivi des travaux

• **Pour prendre rendez-vous :** 02 96 83 21 55 ou > mairie@saint-helen.fr

• **Réunion de coordination de la municipalité :**
 Maire, adjoints et secrétaire de mairie : tous les vendredis à partir de 17h30

• **Les titulaires au conseil communautaire de DINAN AGGLOMERATION :**
Mme Marie-Christine PINARD, *mairie, Titulaire*
M. Olivier BOIXIERE, *1^{er} adjoint, Suppléant.*



Marie-Christine PINARD
Le Maire

Le 15 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de vous présenter avec l'ensemble du conseil municipal, tous nos vœux de réussite, de bonheur, de santé, c'est au fond l'essentiel que l'on peut se souhaiter pour nous permettre de tout affronter.

Cette cérémonie a été l'occasion de faire le bilan de 2024 et de vous présenter nos projets pour 2025.

En premier lieu, je souhaite remercier les associations de la commune pour leur investissement remarquable afin de nous faire vivre et partager des moments inoubliables : Théâtre des Coët'lutins, Soirée cabaret, Les Esclaffades, les Joutes nautiques et la Course de caisses à savons... Mais nos associations cherchent toujours des bénévoles, alors hélennais et hélennaise, vous les jeunes générations investissez-vous afin que l'on continue à faire rayonner notre commune.

Sur le plan intercommunal nous avons fêté les 80 ans de la commémoration de la Rance Libérée.

Je remercie tout le personnel communal qui fait un excellent travail, chacun dans leur domaine respectif et font preuves d'initiatives pour que notre commune soit la plus accueillante possible. J'attire votre attention ici sur un point important : vos agents municipaux travaillent pour vous, ils sont à votre écoute. Merci également au personnel du SIVOM.

Je tiens à féliciter les parents d'élèves de l'école publique ainsi que toutes les personnes qui nous ont soutenu contre la fermeture d'une classe. Merci pour votre investissement. Mais nous devons de nouveau nous battre pour la rentrée 2025-2026. J'ai déjà écrit à notre député Monsieur Hervé Berville ainsi qu'à sa suppléante Madame Chantal Bouloux qui nous a énormément soutenu l'an passé. Je vous tiendrai informé des réponses obtenues.

Je remercie les professeurs des écoles et les Atsem de nos deux écoles, pour leur

engagement auprès de nos chères têtes blondes.

Bien sûr, je n'oublie pas de remercier ici les pompiers et les gendarmes qui sont en charge de notre sécurité par leur dévouement et leur sens du service public.

En 2024, les pompiers sont intervenus 42 fois sur notre commune, chiffre identique à 2023. Pour la gendarmerie, 281 interventions contre 391 en 2023, en baisse, ce qui montre que Saint-Hélen est une commune tranquille et où il fait bon vivre, c'est aussi grâce à vous habitants de Saint-Hélen. Merci.

Mais parlons maintenant des projets et des réalisations pour 2025

1. Portail famille (cantine, garderie...)

Depuis le 6 janvier il a été mis en place un portail aux familles qui consiste à ce que les parents inscrivent leur enfant pour la garderie du matin et du soir ainsi que pour la cantine via une plateforme. Depuis le mois de novembre 2024 Yvonnick et Catherine travaillent sur cette dernière. N'hésitez pas à les appeler si vous rencontrez des difficultés. Je vous précise qu'à compter du 1^{er} mars 2025 les enfants qui ne seront pas inscrits à la garderie du matin et du soir via le portail famille, un double du prix leur sera demandé. C'est déjà la règle en vigueur depuis plus de 20 ans sur la commune.

2. Nouveau logo pour SAINT-HÉLEN

Ce logo sera mis sur les panneaux aux entrées de la commune, sur le papier administratif sur les différents panneaux de la commune, les véhicules communaux entre autres... et renforcera ainsi l'image de notre commune.

3. Projets « Les Elians »

Lors de notre campagne municipale nous avions évoqué la création de maisons pour nos séniors, de logements sociaux, d'un lotissement communal réservé aux primo-accédants... sur les 3 terrains situés aux Elians. Deux de ces trois parcelles appartiennent à la commune et la troisième à un consortium privé. La signature de l'acquisition de la 3^e parcelle aura lieu prochainement.

4. Rénovation de l'école

Le début des travaux a été décalé aux vacances de la Toussaint 2025, pour des raisons administratives, entre autres. Mais le projet avance. Prochainement un architecte va être désigné. 530 000 € de subventions sont déjà notifiés, suite à nos sollicitations.

5. La Forêt de Coëtquen

Une réunion sera organisée par le comité de pilotage au service de la gestion du projet

et avec les financiers afin que les travaux puissent commencer.

6. Le pont de Coëtquen

La rénovation du pont de Coëtquen devrait avoir lieu à partir du mois d'avril. Nous avons eu l'accord des architectes des Bâtiments de France. Nous avons obtenu 80% de subventions sur ce projet.

7. Les travaux

- **La salle des fêtes** : nous souhaiterions apporter un coup de fraîcheur à son intérieur. Pour cela l'équipe municipale a besoin de vos talents d'artistes et autres métiers, ainsi que vos suggestions pour la redynamiser : peinture, rideaux, décoration... appel à toutes les bonnes volontés. Une commission va se créer et sera présidée par Maël Felin (élu en charge des travaux). Merci de vous inscrire à la mairie.

- **Places de parking** : une réflexion est en cours pour la création d'arrêt minute en face de nos deux commerces de proximités. Une étude est faite avec le Département et l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC).

- **Une étude de faisabilité pour la sécurité routière** au niveau de la Ganterie va être lancée. En attendant, à la sortie du lotissement du Domaine de la Prairie sur la départementale des potelets vont être installés le long de cette dernière jusqu'à l'arrêt de bus. Les flèches bleues ont été changées en 2024.

8. Les déchets

Nouvelle organisation depuis le 27 janvier pour la collecte des bacs à ordures ménagère et des bacs jaunes. En alternance tous les LUNDIS sur toute la commune de Saint Hélen, sauf pour le MEZERAY qui sera collecté le VENDREDI. Le camion de ramassage passant très tôt le matin à partir de 6 heures, il vous est demandé de sortir vos poubelles la veille. Pour plus d'information, voir notre chapitre « Dinan agglomération » en fin de ce bulletin, vous y trouverez le calendrier de ramassage et un mémo tri.

Voilà en quelques mots le récapitulatif de 2024 et les principaux projets 2025.

Toute l'équipe municipale et moi-même, vous souhaitons encore une belle année 2025 avec un peu de retard, et vous demandons de garder votre optimisme (malgré ces temps difficiles) et d'avoir de la bienveillance envers chacun. ■

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 8 octobre, 21 novembre et 12 décembre 2024. Ces comptes-rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour.

En complément, les procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune : www.saint-helen.fr

Réunion du 8 octobre 2024

1. Participation aux frais de fonctionnement de l'École Saint-Yves

Comme chaque année, la commune prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école privée conformément au contrat d'association signé en 1993.

Après calcul du coût d'un élève dans notre école publique, il en ressort les montants suivants pour notre commune (compte administratif 2023), à savoir :

- **2 250 €** pour un élève en classe maternelle
- **540 €** pour un élève en classe élémentaire.

Sachant que 61 enfants scolarisés à l'École Saint-Yves sont domiciliés à Saint-Hélen (24 en maternelle et 37 en primaire), la participation communale aux frais de fonctionnement de l'École Saint-Yves s'élève à 73 980 € pour l'année scolaire 2024/2025. La somme sera versée à l'OGEC.

Madame Gwenaëlle MARTIN déplore cette loi dite BLANQUER et regrette que l'on n'ait pas d'autre alternative que de s'y soustraire.

2. Rénovation énergétique du pôle scolaire : choix des travaux et demande de subvention

La société ISTOR désignée Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a procédé à l'analyse de l'audit énergétique et propose 3 scénarios suivant les objectifs du décret tertiaire :

• Scénario énergétique n°1

> **Objectif** : -40% – montant des travaux : 707 900 € HT

> **Détail travaux** : chauffage et remplacement menuiseries extérieures

> **Résultat** : -46% des consommations d'énergie finale.

• Scénario énergétique n° 2

> **Objectif** : -50% – montant des travaux : 1 128 600 € HT

> **Détail travaux** : scénario n° 1 plus isolation intérieure

> **Résultat** : -69% des consommations d'énergie finale.

• Scénario énergétique n° 3

> **Objectif** : -60% - montant des travaux : 1 244 700 € HT

> **Détail travaux** : scénario n°1 et n°2 plus

quelques aménagements des locaux (dortoir, toilettes.)

> **Résultat** : -75% des consommations d'énergie finale.

C'est le scénario n° 2 pour un montant estimatif de **1 128 600 € HT** avec option ventilation double flux de 91 700 € HT **qui est retenu** et les subventions suivantes sont sollicitées :

- **l'Etat** avec le « Fonds Vert » à hauteur de **250 000 €**
- **la Région** avec le programme « Bien vivre Partout en Bretagne » à hauteur de **150 000 €**
- **l'Etat** avec la « DETR/DSIL » à hauteur de **200 000 €**
- **Le Département** avec le « Contrat de Territoire », à hauteur de **80 000 €**
- **Dinan Agglomération** avec le « Fonds de concours » à hauteur de **100 000 €**

La société ISTOR (AMO) va lancer la consultation pour un architecte.

3. Réfection du pont de Coëtquen : lancement des travaux

Dans le cadre du Programme National Ponts (PNP), l'ouvrage a été classé en niveau 4 au sens de la notation du PNP et diverses recommandations de mise en sécurité ont été proposées par l'APAVE et notamment l'interdiction à la circulation aux véhicules à l'exclusion des 2 roues et piétons. Un arrêté a d'ailleurs été pris en ce sens le 10 mars 2022.

Le bureau d'études techniques CETIA de SAINT-BRIEUC missionné pour ce projet préconise 2 solutions de restauration, à savoir :

- **travaux à minima** qui sécurise le passage liaison douce mais ne rend pas pérenne le pont en pierre : estimation des travaux **93 200 € HT**
- **travaux de reconstruction** du pont en pierre maçonnées afin de sécuriser le passage voie douce et conserver les maçonneries du pont de manière pérenne : estimation des travaux : **114 500 € HT**

Il est décidé d'engager les travaux de reconstruction du pont de Coëtquen, après avis favorable de l'Architecte des Bâtiments

de France, pour un montant total estimé à 114 500 € HT et d'autoriser CETIA à établir l'avant-projet détaillé et lancer l'appel d'offres.

4. Achat du fonds de commerce par la société « Café sur Rance »

Par courrier en date du 10 juillet 2024, les gérantes nous ont fait part de leur intention de racheter le fonds de commerce.

Elles souhaitent également que les loyers versés depuis 24 mois, soit la somme totale de 5 760 €, soient déduits du prix d'achat.

Le conseil municipal accepte cette proposition de rachat au prix de 30 000 € plus les frais de notaires mais refuse la demande de déduction des loyers des gérantes.

Monsieur Pascal BOURSICOT attire l'attention des membres du conseil sur la licence IV. Il demande qu'une clause soit rajoutée dans l'acte notarié afin de la protéger. Idem pour le débit de tabac.

5. Participation au fonds d'aide aux jeunes 2024

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (PAJ) a pour objectif de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans ayant de faibles ressources, voire nulles, et ainsi de les responsabiliser et les aider à acquérir une autonomie sociale et professionnelle.

La gestion de ce fonds est déléguée aux missions locales et alimenté par une dotation du Département, de la Région et les participations recouvrées auprès des collectivités locales.

Le conseil municipal décide de verser la somme de **550 euros** au titre de l'année 2024. ■

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

1. Gestion des déchets : du nouveau à partir du 27 janvier 2025

Ordures ménagères : tous les foyers du territoire seront équipés d'un bac à ordures ménagères individuel. La collecte sera assurée une fois tous les 15 jours.

Collecte sélective : en remplacement des sacs jaunes, un bac jaune pour les déchets recyclables a été distribué du 14 octobre jusqu'au 23 novembre 2024 aux foyers. La collecte des bacs jaunes sera effectuée une fois tous les 15 jours.

2. Assainissement

Modification des règlements assainissement en vue de l'application des pénalités.

→ Informations municipales

Réunion du 8 octobre 2024

> **Objectif** : renforcer la stratégie de retour à la conformité des branchements à l'assainissement collectif et non collectif.

3. Bail à construction

C'est un outil permettant de lutter contre la spéculation foncière et d'assurer une égalité d'accès au foncier pour les entreprises sur le long terme. Proposition rejetée par le conseil communautaire lors de la séance du 30 septembre dernier. ■

INFORMATIONS MUNICIPALES

1. Bulletin municipal

Madame Solène SAMSON informe l'assemblée que Monsieur Philippe BOURLAND a souhaité, pour des raisons personnelles, ne plus participer à la mise en page du bulletin. C'est l'Atelier de création graphique Vincent GREGOIRE, qui s'en chargera dorénavant.

2. Valorisation de la Forêt de Coëtquen

L'étude est en partie achevée. Il ne reste plus qu'à rechercher les financements.

3. Boulangerie

A la demande des boulangers, ENEDIS va procéder prochainement au passage de comptage C5 en C4 (tarif bleu en tarif jaune). Travaux pris en charge par la commune. ■

Réunion du 21 novembre 2024

1. Réfection du pont de Coëtquen : demande de subvention PNP

La solution retenue par le conseil en date du 8 octobre 2024 consiste en des travaux de reconstruction du pont en pierre maçonnées afin de sécuriser le passage voie douce et de conserver les maçonneries du pont de manière pérenne pour un estimatif des travaux de 114 500 € HT.

A ces montants, il convient d'ajouter :

- **Etudes et suivi de travaux (CETIA)** : 15 700 € HT
- **Signalétique** : 5 000 € HT
- **Aléas et travaux supplémentaires** : 12 480 € HT

Soit un total de travaux de **147 680 € HT**

Les travaux étant éligibles à la subvention « Programme National Ponts », une subvention d'un montant de 73 480,00 € est sollicitée.

2. Convention de participation financière pour la construction de la nouvelle caserne de Pleudihen

Les communes de Pleudihen-sur-Rance, La Vicomté-sur-Rance et Saint-Hélen sont toutes les trois défendues en 1^{er} appel par la caserne de Pleudihen-sur-Rance.

À la suite de la construction du centre d'incendie et de secours situé à Pleudihen-sur-Rance, une convention de participation financière au projet a été établie avec une répartition au prorata de la population desservie soit :

- **59.77%** pour **Pleudihen-sur-Rance**
- **20.33%** pour **Saint-Hélen** avec une participation de 25 006 €
- **19.90%** pour **La Vicomté-sur-Rance** avec une participation de 24 477 €.

La commune de Pleudihen-sur-Rance fera l'appel de fonds aux communes partenaires selon les conditions suivantes :

- 50 % de la participation en 2024
- le solde de la participation en 2025.

3. Adhésion Groupe SACPA (Chenil service) 2025

Il s'agit d'une prestation globale comprenant la capture, la prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, le transport des animaux vers le lieu de dépôt légal ainsi que la gestion de la fourrière animale en jours et heures ouvrables uniquement.

Celle-ci est établie par le groupe SACPA de PLERIN et le prix pour l'année 2025 est de 0,787 € HT par habitants .

4. Personnel communal : création de poste

Suite à l'obtention de l'examen professionnel par un agent communal, il est décidé de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe avec effet au 5 juillet 2024.

5. Rénovation EP 1 foyer Fonds Vert lotissement des Vignes

Rénovation d'un foyer d'éclairage public au lotissement les Vignes pour un montant estimatif de 1 036 € TTC. Celui-ci s'inscrit dans le programme de subvention « Fonds Vert ».

6. Création SPL Tourisme Dinan Agglomération

La compétence tourisme est aujourd'hui détenue entre Dinan Agglomération et les communes : Dinan Agglomération est compétente pour la promotion du tourisme, les communes en matière de gestion d'équipements, d'animations.

Depuis 2017, avec la Loi NOTRe, Dinan Agglomération exerce sa compétence via l'Office de tourisme communautaire (association Loi 1901) Dinan-Cap Fréhel tourisme pour le volet promotion, et en régie via le service tourisme de Dinan Agglomération pour le volet aménagement et développement (ingénierie) touristique.

Un diagnostic de l'exercice de cette compétence réalisé dans le cadre de la réflexion sur

son mode de gestion a fait apparaître que le statut d'association ne permet plus la mise en œuvre des missions de l'office de façon sécurisée. Il est également ressorti du diagnostic, un besoin de lisibilité financière, de coordination des actions en matière touristique tout en devant garantir la présence des communes dans la gouvernance et l'association étroite des socio-professionnels et des partenaires aux activités.

Après examen des différentes solutions et structures alternatives, le choix s'est porté sur la constitution d'une société publique locale (SPL) afin d'assurer :

- une gouvernance associant l'EPCI et les communes classées Stations ou Commune Touristique,
- une ouverture possible pour intégrer d'autres collectivités territoriales actrices de l'économie touristique,
- une implication tout aussi forte des socio-professionnels via la constitution d'un Comité des socio-professionnels les associant à l'activité de la SPL et la possible présence aux réunions du conseil d'administration d'un représentant avec voix consultative,
- une structure en capacité de construire des offres et de gérer à la fois la promotion et potentiellement des équipements structurants dans les domaines du tourisme, de la culture et des loisirs.

La société agissant exclusivement pour le compte de tout ou partie de ses actionnaires et sur leur territoire, a pour objet de promouvoir et développer l'offre et l'attractivité touristique. Elle pourra à ce titre :

- **Réaliser et exécuter**, notamment, **des études et missions** répondant aux besoins du développement et de la promotion du tourisme, de son organisation, des besoins d'animation du territoire de ses actionnaires,
- **Exercer les missions d'office(s) de tou-**

Réunion du 21 novembre 2024

risme, en lien avec les partenaires économiques et institutionnels du secteur, telles que :

- assurer l'accueil et l'information des touristes,
 - assurer la promotion touristique en lien avec les acteurs du secteur,
 - contribuer à coordonner les partenaires du développement touristique local,
 - participer à l'élaboration/élaborer et mettre en œuvre la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique,
- **Commercialiser des prestations de services touristiques** dans les conditions prévues au chapitre unique du titre 1^{er} du livre 1 du Code du tourisme relatif au régime de la vente de voyages et de séjours,
 - **Assurer l'étude, la gestion, la commercialisation et l'exploitation** de tout équipement touristique, culturel et/ou de loisirs,
 - **Concevoir et/ou mettre en œuvre des animations**, loisirs, fêtes et manifestations touristiques, culturelles et/ou de loisirs,
 - **Commercialiser des produits touristiques**,
 - **Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des touristes et des acteurs du tourisme** en matière de protection de l'environnement en cohérence avec les actions réalisées par les actionnaires,
 - **Être consultée sur des projets d'équipements collectifs touristiques**.

Et, plus généralement, la société pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, présentant un intérêt général pour les actionnaires, qui peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La SPL Dinan-Cap Fréhel tourisme a ainsi pour vocation à réunir les missions d'Office de tourisme et celles du service tourisme de Dinan Agglomération dont les salariés et agents intégreront la SPL pour ne former qu'une seule et même équipe.

Le capital de la SPL a été fixé à 450 000 € réparti en 900 actions d'une valeur nominale de 500 €.

La Gouvernance a été définie autour d'un Président Directeur Général (élu), d'un Conseil d'Administration (CA), d'une Assemblée Générale, régis par des statuts et d'un pacte d'actionnaires visant notamment à organiser les relations financières entre les actionnaires.

La répartition du capital et des administrateurs est proposée comme suit :

- **Dinan Agglomération** à hauteur de 307 500 €, représentant 615 actions : 8 sièges
- **La commune de Dinan** à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- **La commune de Saint-Cast-Le-Guido** à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- **La commune de Fréhel** à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- **La commune de Plévenon** à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- **Les 61 autres communes** (max) membres de l'assemblée spéciale à hauteur de 30 500 € représentant 61 actions : 1 siège (1 commune = 1 action = 1 voix dans l'Assemblée Spéciale).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** la souscription de la commune au capital de la Société Publique Locale Dinan-Cap Fréhel Tourisme à hauteur de 1 action d'une valeur nominale de 500 euros, pour un montant total de 500 euros ;
- **Désigne Madame Marie-Christine PINARD** en tant que représentante de la commune dans les instances de la société (Assemblée spéciale). ■

INFORMATIONS MUNICIPALES

1. Identité de marque Saint-Hélen

Ci-joint le résultat des votes de la population via le bulletin municipal paru en octobre. A savoir :



Nombre de votes : 50



Nombre de votes : 35

2. Antenne Bouygues

Madame le Maire fait part à l'assemblée du projet d'implantation d'une antenne BOUYGUES au lieu-dit « le Bois des Terres ». Le conseil municipal émet un accord de principe avec une intégration paysagère et charge Mme le Maire de négocier le montant de la redevance annuelle.

3. Projet Les Élians

Monsieur Olivier BOIXIERE en charge de ce dossier fait le point sur la vente du terrain par les conjoints CHOUIN et notamment les droits d'éviction demandé par l'exploitant. Des négociations sont en cours. ■

Réunion du 12 Décembre 2024

1. Protection sociale complémentaire risque santé

La participation employeur deviendra obligatoire pour les risques santé à effet du 1^{er} janvier 2026 avec un montant minimal de 15 € brut mensuel.

Les garanties minimales éligibles à la participation de l'employeur doivent être proposées selon le mode de contractualisation : contrat individuel d'assurance labellisé, ou contrat collectif d'assurance à adhésion facultative - ou obligatoire - souscrit dans le cadre d'une convention de participation. Cette convention est conclue, à l'issue d'une procédure d'appel à concurrence, avec un organisme d'assurance soit par l'employeur, soit par le centre de gestion du ressort de l'employeur.

Le conseil décide de participer à l'appel public à concurrence lancé par le CDG 22 afin d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance.

2. Mise en place d'un relais de radiotéléphone

Présentation du projet de CELLENEX France INFRASTRUCTURES pour la mise en place d'un relais de radiotéléphonie au lieu-dit « le Bois des Terres » sur la parcelle cadastrée AC 94 appartenant à la commune.

L'emprise mise à disposition est de 54,1 m². Ce pylône treillis aura une hauteur de 36.25 m supportant des antennes panneaux BOUYGUES TELECOM.

En application de l'article 2 de la convention d'occupation privative du domaine public, le loyer annuel est de 4 000 € net avec indexation valorisée à 2%

La convention est conclue pour une durée de 12 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte ce projet d'installation d'une antenne relais

Une réalisation des mesures d'ondes électromagnétiques sur la commune va être demandée.

→ Focus sur...

Réunion
du 12 Décembre 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

1. Panneau d'information

Un panneau d'affichage (structure bois) sera installé dans le bourg. Son emplacement sera à déterminer lors de la prochaine réunion de conseil. Proposition est faite au niveau du parking à vélo face au bar.

2. Commission des travaux

Monsieur Maël FELIN fait part à l'assemblée du compte rendu de la commission travaux qui s'est réunie le samedi 30 novembre 2024. Parmi les sujets abordés, il a été envisagé la création d'un stationnement minute face à la boulangerie. Monsieur FILOCHE de l'ADAC va être contacté en début d'année pour étudier ce dossier. Le Département devra être également consulté.

3. Pont de Coëtquen

Monsieur Olivier BOIXIERE informe l'assemblée qu'une aide d'un montant de 73 480 € nous a été allouée dans le cadre du Plan National Pont en vue de la réfection du Pont de Coëtquen. Le reste à charge pour la commune dans ce dossier sera de 20% (minimum obligatoire).



4. Élagage

Monsieur Serge RIVIERE souhaite savoir s'il y a un suivi des courriers adressés aux habitants lors de demandes d'élagage et notamment en prévision du passage de la fibre. ■

Une nouvelle identité

pour notre commune : un souffle de dynamisme

Depuis plusieurs années, notre commune de Saint Hélien se transforme et se réinvente pour devenir un lieu où il fait toujours mieux vivre, tout en restant fidèle à son histoire et à sa nature. Ce renouveau, que nous portons avec conviction, vise à réveiller notre village, longtemps perçu comme une « cité-dortoir » (résultat du questionnaire de 2021), et à lui offrir une nouvelle dynamique.

Dès le début de ce mandat municipal, nous avons travaillé à bâtir un projet ambitieux pour répondre aux attentes des habitants et rendre notre commune plus vivante et attractive. Des initiatives concrètes ont vu le jour, on peut citer quelques exemples : **Le marché du samedi**, qui rassemble chaque semaine producteurs locaux et habitants, créant un véritable lieu de convivialité ; l'ouverture de **commerces essentiels**, comme la boulangerie et L'Aluette, un café si précieux pour redonner vie au cœur du village; des actions de préservation de notre **biodiversité** ; la Brigade Verte qui assure une mission précieuse sur nos sentiers et notre patrimoine rural; mais aussi des études sur la valorisation de nos atouts naturels, notamment la forêt de Coëtquen... Et encore bien d'autres initiatives.

Une mission et une promesse partagées

Pour accompagner cette transformation, nous avons également souhaité moderniser l'image de la commune en définissant une mission et une promesse que notre nouvelle identité communale doivent mieux refléter. Ces deux piliers reflètent les valeurs qui nous unissent :

- **La mission** : « Préserver nos racines et notre verdure, tout en tissant des liens chaleureux, pour que chacun y trouve sa place et s'épanouisse dans un cadre harmonieux de nature, de mémoire et d'avenir. »
- **Notre promesse** : « Illuminer l'histoire et les trésors cachés de la commune, en offrant un cadre accueillant où chaque nouveau venu enrichit notre communauté, et où ensemble, nous bâtissons un avenir brillant et solidaire. »

Ces valeurs ont guidé le travail de réflexion mené avec le cabinet Le Ciré Jaune. En collaboration avec un groupe d'élus et avec votre participation à travers un questionnaire, nous avons élaboré un nouveau logo qui incarne cette identité renouvelée.

Un logo chargé de symboles

Ce nouveau logo, validé après une concertation collective, raconte notre histoire et notre avenir :

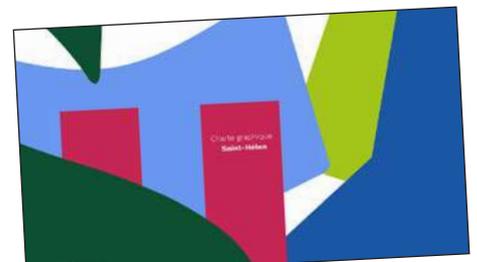
- **Le clocher**, lieu central de rassemblement et de convivialité, est représenté par le « T ».
- **Le château et le passé médiéval** sont évoqués par le « H » et le point du « I ».
- **La nature**, enfin, est symbolisée par l'accent du « E », une feuille verte qui rappelle la forêt et la richesse de notre biodiversité.

Une nouvelle charte pour un avenir prometteur

Cette nouvelle identité visuelle s'inscrit progressivement dans le paysage de la commune au cours de l'année, à travers une charte graphique qui habillera nos supports de communication.

Ce logo, reflet de notre ambition et de notre attachement à notre patrimoine, témoigne d'une commune qui avance, qui bouge et qui crée. Merci à vous, habitants, pour votre implication dans cette démarche collective. Ensemble, continuons à bâtir une commune chaleureuse, vivante et accueillante pour aujourd'hui et pour demain. ■

Saint
Hélien



État civil

Naissances

Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin

20 novembre	Hélyos BRULÉ VICTOIRE
28 novembre	Zoé LEMONNIER
9 décembre	Jade GUILLEMAIN
13 janvier 2025	Tom DAVID TRANCHEVENT

Décès

19 octobre	Yvette MAGDELAINE née MAUCLAIR
------------	-----------------------------------

Récapitulatif 2024

- 18 naissances (10 filles – 8 garçons)
- 3 mariages
- 12 décès

NOUVEAU

Réglementation

des bruits de voisinage dans les Côtes-d'Armor

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 relatif aux bruits de voisinage vient d'être **modifié depuis le 15 mai 2024**.

Article 6 : Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, de leurs animaux domestiques et des appareils ou machines qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, le comportement de tout un chacun doit être adapté à l'environnement et à l'état des locaux en ce qui concerne l'isolation phonique.

Les occupants et utilisateurs concernés doivent notamment : **ne pas utiliser, pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :**

- Du lundi au samedi de **9h à 12h** et de **14h à 20h**.
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**. ■

Urbanisme

(au 31 décembre 2024)

Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans la liste des permis de construire et déclarations préalables.

Déclarations préalables accordées

2 La Ruelle	Extension d'habitation
2 Le Bas Bourg	Vélux
3 La Croix du Frêne	Panneaux photovoltaïques
6 Lotissement Le Verger	Carport
27 Le Plessis Gestil	Extension d'habitation
2 Les Hêtres	Enduit et changement de fenêtres
27 La Ville-es-Boues	Abattage d'arbres
1 Le Plessis	Panneaux photovoltaïques
1 Les Fouasses	Panneaux photovoltaïques
7 Le Bois Picot	Panneaux photovoltaïques
5 Le Plessis-Gestil	Création d'une fenêtre et Agrandissement d'une véranda
4 La Feuillée	Clôture
18 Rue Charles Baudelaire	Abri de jardin
8 Lotissement Le Verger	Porte de garage en baie vitrée
17 Lotissement La Houssais	Véranda
28 Hameau de La Ganterie	Clôture
6 Impasse Stendhal	Serre

Permis de construire accordés

12 Rue des Prés	Maison
6 Hameau de La Ganterie	Garage

Travaux

2 créations à venir

- **Création de 4 places « arrêt minute » et d'un plateau ralentisseur** face à la boulangerie rue de la Forge avec de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux collectivités). Travaux à réaliser par une entreprise privée.



- **Création d'une voie piétonne sécurisée** à La Ganterie entre le lotissement du Domaine de la Prairie et l'arrêt de bus. Travaux réalisés par le SIVOM. ■

→ Vie communale

Cérémonie

du 11 novembre 2024

Lundi 11 novembre 2024, porte-drapeaux, élus, élèves des écoles Emilie et Germaine TILLION et Saint-Yves accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents, habitants se sont retrouvés devant le monument aux morts pour rendre hommage à tous les Morts pour la France. ■

- Lettres du front -

Le 28 décembre 1914

Ma bien chère petite Alice

Nous sommes de nouveau en réserve pour quatre jours, au village des Brebis. Le service tel qu'il est organisé maintenant est moins fatiguant. Quatre jours sur tranchées, quatre jours en réserve. Nos quatre jours de tranchées ont été pénibles à cause du froid et il a gelé dur, mais les Boches nous ont bien laissés tranquilles. Le jour de Noël, ils nous ont fait signe et nous ont fait savoir qu'ils voulaient nous parler. C'est moi qui me suis rendu à 3 ou 4 mètres de leur tranchée d'où ils étaient sortis au nombre de 3 pour leur parler.

Je résume la conversation que j'ai dû répéter peut-être deux cents fois depuis à tous les curieux. C'était le jour de Noël, jour de fête, et ils demandaient qu'on ne tire aucun coup de fusil pendant le jour et la nuit, eux-mêmes affirmant qu'ils ne tireraient pas un seul coup. Ils étaient fatigués de faire la guerre, disaient-ils, étaient mariés comme moi (ils avaient vu ma bague), n'en voulaient pas aux Français mais aux Anglais. Ils me passèrent un paquet de cigares, une boîte de cigarette bouts dorés, je leur glissai Le petit Parisien en échange d'un jour allemand et je rentrai dans la tranchée française où je fus vite dévalisé de mon tabac boche.

Nos voisins d'en face tinrent mieux leur parole que nous. Pas un coup de fusil. On put travailler nos tranchées, aménager les abris comme si on avait été dans la prairie Saint-Marie. Le lendemain, ils purent s'apercevoir que ce n'était plus Noël, l'artillerie leur envoya quelques obus bien sentis en plein dans leur tranchée.

Nous voilà aux Brebis maintenant. Faillait a invité hier tous ses chefs de section. J'ai trouvé un lit chez une bonne vieille où je me repose comme une marmotte.

(...) Fais part de mes amitiés à tous. Mes meilleures caresses aux petites, et à toi mes plus affectueux baisers.

Gustave

Gustave Berthier était un instituteur de la région de Chalon-sur-Saône, il habitait Sousse en Tunisie et a été mobilisé en août 1914. Ce soldat a été tué le 7 juin 1915 à Bully-les-Mines.

Samedi 25 mars 1916 (après Verdun)

Ma chère mère

(...) Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ; pense donc, nous sommes montés mille deux cents et nous sommes redescendus trois cents ; pourquoi suis-je de ces trois cents qui ont eu de la chance de s'en tirer, je n'en sais rien, pourtant j'aurais dû être tué cent fois, et chaque



minute, pendant ces huit longs jours, j'ai cru ma dernière heure arrivée. Nous étions tous montés là-haut après avoir fait le sacrifice de notre vie, car nous ne pensions pas qu'il fût possible de se tirer d'une pareille fournaise. Oui, ma chère mère, nous avons beaucoup souffert et personne ne pourra jamais savoir par quelles tranches et quelles souffrances horribles nous avons passé. A la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille ; ah, j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles, et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir. Nous avons tous bien vieilli ma chère mère, et pour beaucoup, les cheveux grisonnants seront la marque éternelle des souffrances endurées ; et je suis de ceux-là. Plus de rires, plus de gaieté au bataillon, nous portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars. Est-ce un bonheur pour moi d'en être

réchappé ? Je l'ignore mais si je dois tomber plus tard, il eut été préférable que je reste la-bas. Tu as raison de prier pour moi, nous avons tous besoin que quelqu'un prie pour nous, et moi-même bien souvent quand les obus tombaient autour de moi, je murmurais les prières que j'ai apprises quand j'étais tout petit, et tu peux croire que jamais prières ne furent dites avec plus de ferveur. (...)

Ton fils qui te chérit et t'embrasse un million de fois.

Gaston.

Gaston Biron avait vingt neuf ans en 1914. Pendant plus de deux ans de guerre, Gaston, qui ne cessait d'écrire à sa mère Joséphine, avait attendu en vain une permission qui ne venait pas. Et puis le grand jour vint, malheureusement chargé d'une épouvantable déception : à l'arrière, il arrivait que le spectacle de ces poilus arrachés à leurs tranchées dérange... Gaston était le fils d'une famille de sept enfants. Ses sœurs Berthe, Hélène, Blanche, Marguerite, Madeleine et Marie apprirent sa disparition à la fin de l'été : bléssé le 8 septembre 1916, il mourut de ses blessures le 11 septembre 1916 à l'hôpital de Chartres.

Cet hiver

100% LOCAL
100% FRAIS

MARCHÉ DE SAINT-HÉLEN

TOUS LES SAMEDIS MATINS
DE 8H À 13H

VENEZ RETROUVER

- des produits frais et de saison
- des commerçants et des producteurs locaux

PLACE DE L'ÉGLISE, SAINT-HÉLEN

 Ryma	Fruits et légumes Une sélection de fruits et légumes frais en agriculture conventionnelle et bio Téléphone : 07 58 13 16 58
 Corentin	Poissons et Crustacés La Perle de l'Océan En direct du pêcheur, un large choix des produits de la mer Téléphone : 06 33 20 12 09
 Gilles	Volailles Coulombel de St Maden Volailles élevées et nourries avec les céréales de la ferme Téléphone : 02 96 83 46 44
 Martine	Crêpes et Galettes Galettes Martine Crêpes et galettes artisanales préparées avec des produits frais Téléphone : 06 83 13 41 55
 Thomas et Hélène	Viande de porc et charcuterie La Cochonnaïlle de Trigavou Thomas et Hélène, producteurs, vous proposent des collis de viande de porc et de la charcuterie en direct (Tous les 15 jours) Téléphone : 06 71 70 75 09

École Émilie et Germaine Tillion

Les activités de nos élèves

Les CM1-CM2

La classe de CM1-CM2 part cette année à la **découverte de la forêt de Coëtquen** au fil des saisons. La première sortie a eu lieu le 8 octobre, avec Laurent CHATAIGNERE de la Maison de la Rance.



Lors de la **cérémonie du 11 novembre**, des élèves de la classe de CM1-CM2 ont rendu hommage au courage et au sacrifice des poilus en lisant des extraits de lettres écrites à leurs proches.



Notre classe, dans le cadre des Jacobins, a également assisté au spectacle « **Les lunatiques** » de la **Compagnie Capsule**, au **Théâtre des Jacobins** le 26 novembre. ■

Noël à l'école

Cette année les élèves ont assisté au spectacle « **l'étrange Noël de Serge** » par la **compagnie La comète**. Merci à



Ecole dehors

Début décembre, les élèves des classes de MS, GS, CP et CE1 ont fait une matinée de **classe dehors** très agréable avec leurs professeurs et des parents accompagnateurs. Les activités menées près de l'**étang des**

Quintaines ont permis aux enfants de développer concrètement leur curiosité, leur créativité et la compréhension de leur environnement proche. Ils ont pu observer le paysage, les empreintes sur le sol, la nature changeante de l'hiver.

Parmi les activités proposées, ils ont ramassé quelques trésors pour réaliser des **productions artistiques** in situ ou en classe (ramassage de bâtons de différentes tailles pour les ranger

ensuite par ordre croissant et décroissant puis réalisation d'une carte de Noël). ■



Le château de Dinan

Le mardi 17 décembre, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allées visiter le château de Dinan. Les enfants ont observé le donjon et les remparts de l'extérieur puis la visite s'est poursuivie à l'intérieur du château avec : la cuisine, la salle des banquets, la salle des parements, la chapelle et la chambre de



l'APE et l'Amicale Laïque qui ont financé ce projet et à la mairie de Saint-Hélen qui a prêté la salle des fêtes. L'APE nous a aussi permis d'avoir la **visite du père Noël** qui a été généreux.

Les élèves ont beaucoup apprécié ces événements. ■



retrait. Les élèves ont pu accéder au haut du donjon et contempler toute la ville.

Les élèves de CM1-CM2 ont aussi participé à un **atelier de calligraphie** où ils ont pu s'essayer à l'écriture de lettres comme au Moyen Age.

Les élèves de CE2-CM1 sont aussi allés observer les maisons à pans de bois dans le vieux Dinan avant de participer à un atelier où ils devaient réaliser une maison à pans de bois en papier.

Cette journée a été bien appréciée par tous et riche d'enseignements. ■

→ Jeunesse

École Saint-Yves

Le plein de découvertes et de sorties

Course d'orientation

Durant les deux premières périodes de cette année scolaire, les élèves de CE et CM ont profité d'un cycle de 10 séances de course d'orientation. Ils ont appris à utiliser un plan et à se repérer dessus, à se déplacer vers différents points, à s'organiser en binôme et à élaborer des stratégies d'action. Pour le bonheur des enfants, cette activité en plein air a pu être réalisée grâce à Hugo, intervenant de Dinan Agglomération.



Sortie nature

Début décembre, la classe des PS/MS a fait une balade d'automne autour de l'étang des Quintaines. Les élèves ont ramassé un grand nombre de trésors de la nature : des feuilles de chêne, de hêtre, de châtaigner, de tilleul etc., des glands, des châtaignes dans leurs bogues, des bouts de bois, un peu de mousse, quelques fougères, des plumes. Tout le monde était très content !



Sortie cinéma

Jeudi 19 décembre 2024, les élèves de CM ont eu la chance de visionner le magnifique

film *Flow*, le chat qui n'avait plus peur de l'eau de Gints Zilbalodis à l'Emeraude Cinémas à Dinan. Un film émouvant et à la fois serein et amusant. Ce film sans dialogue a éveillé de belles questions de la part des élèves notamment celles en lien avec l'entraide, la solidarité, le vivre ensemble au-delà de nos différences, la mort, le renouveau, la confiance, l'environnement et l'espérance. Après un riche débat, des ateliers en lien avec le film ont été proposés en classe afin d'affiner davantage sa compréhension.

Tri des déchets

Le mardi 3 décembre, les élèves de CE1-CE2 ont profité d'une animation scolaire proposée par Dinan Agglo et animée par Laurent Chataignère sur le tri et la prévention des déchets. Ils ont pu durant cette animation comprendre et connaître les consignes de tri, comprendre le processus et les enjeux



du recyclage et réfléchir aux pratiques permettant la réduction des déchets. Cette intervention sera un point de départ pour développer des compétences en éducation civique sur le respect de l'environnement et la lutte contre le gaspillage.

Joyeux Noël

Le temps d'un après-midi, les élèves des classes de la Grande Section au CM2 de l'école Saint-Yves se sont transformés en petits marmitons ! Ils n'ont pas cuisiné à proprement parlé, mais ils ont préparé des pots à cookies et des mug-cakes : peser, trans-

vaser dans un certain ordre les ingrédients nécessaires, pas toujours évident !! Accompagnés de quelques parents d'élèves, ils ont réalisé de jolis pots qui étaient à vendre au Marché de Noël. Bonne dégustation aux gourmands ! Les lutins sont également passés dans les classes distribuer à chaque enfant son sachet de chocolat, et il y a eu le fameux goûter de Noël. Un moment convivial pour fêter Noël ensemble avant les vacances !

Sciences en CM

Comme les journées sont courtes !! Afin de comprendre ce phénomène, les élèves de CM se sont questionnés sur la durée de la journée qui change au cours de l'année en réalisant des expériences. Ces expériences réalisées dans le cadre des sciences ont permis aux élèves d'en comprendre les raisons.



Ça bulle !

Planches, cartouches, vignettes, bulles et onomatopées sont en cours de création dans la classe des CM. Place aux talents dans la création d'une bande dessinée.

A suivre ...

Portes ouvertes

Elles auront lieu le **vendredi 21 mars de 17h à 19h** et le **samedi 22 mars de 9h30 à 12h30**. Les enseignantes seront présentes ainsi que les associations APEL et OGE. Pour toute information, contacter Hélène GILLET, par mail à l'adresse : eco22.st-yves.st-helen@e-c.bzh ou par téléphone au **02 96 88 29 60**. Ou consulter le site internet de l'école : www.ecolestyvessthelen.fr.

Garderie & L'ALSH intercommunal

Garderie

L'année vient de s'écouler. Le Père Noël est venu nous rendre visite et nous déposer plein de cadeaux !

ALSH

L'équipe d'animation vous attend du 10 février au 21 février prochain sur le site de Pleudihen.

Tous les informations, sur le site : www.saint-helen.fr ■



Comité des Fêtes

Clap de fin pour l'année 2024 !

Nous avons commencé l'année en accueillant 3 nouveaux membres au sein du comité des fêtes.

Un retour sur nos manifestations 2024 !

Le **dimanche 28 avril**, le vide-grenier a ouvert ses portes à de nombreux visiteurs et une trentaine d'exposants répartie en intérieur, mais également en extérieur. ■



Vous pouvez resté informé de nos actualités sur notre page Facebook « cdf Saint-Hélen ».

Mais également grâce à nos affichages dans les commerces locaux ou à la mairie.

FACEBOOK :
cdf Saint-Hélen
Contact : 06.01.45.84.38



En ce début d'année 2025, nous vous avons donné rendez-vous le **samedi 18 janvier** pour notre **assemblée générale** celle-ci nous a permis d'accueillir 6 nouveaux membres, si vous avez manqué ce moment, mais que vous souhaitez nous apporter votre aide, **N'HÉSITEZ PAS !**

Le **7 septembre**, vous avez répondu présent pour notre deuxième course de caisse à savon avec ses nouveautés : nouvelle piste très appréciée par nos pilotes qui étaient 45 sur la ligne de départ pour 24 caisses, mais également la rampe de lancement et le tremplin pour pimenter la descente, puis un concert gratuit a aussi eu lieu pour la première fois à la suite de cette journée. ■

Le marché de Noël le **Dimanche 8 décembre**, l'ambiance chaleureuse et la diversité des créations proposées ont permis une belle réussite. ■

C'est motivé plus que jamais que l'ensemble du comité des fêtes vous donne rendez-vous en 2025 pour toujours plus de plaisir !

Au programme !

Dimanche 11 mai
Le vide-grenier

Samedi 28 juin

NOUVEAU Une journée à DISNEYLAND PARIS

avec une participation financière du comité des fêtes pour chaque participant de la commune. Cette journée sera ouverte à tous, mais les **places limitées**. Nous vous tiendrons informé très bientôt du programme de cette journée.

Samedi 13 septembre
La course de caisses à savon

Samedi 13 & dimanche 14 décembre
Le marché de Noël (pour la première fois, le marché de Noël sera sur 2 jours)

Mercredi 31 décembre
Le Repas de la Saint-Sylvestre.



Et pour clôturer l'année le repas de la Saint-Sylvestre avec 130 convives présents. ■

Nous tenons à vous remercier d'avoir répondu présent, vous visiteurs, mais également vous les bénévoles sans qui rien ne serai possible.

→ Associations

A vos agendas !

Amicale Laïque

Amicale des parents d'élèves de l'école publique Emilie et Germaine Tillion

Les parents d'élèves ont organisé plusieurs actions afin de soutenir financièrement les projets de l'école :

- ventes de boules de Noël personnalisées
- ventes de plats à emporter
- ventes de chocolats

Et pour fêter la période de Noël avant les vacances, nous avons participé au Marché de Noël, nous avons offert un spectacle à tous les élèves de l'école sur le temps scolaire et nous avons accompagné le Père Noël qui est passé à l'école distribuer des cadeaux à toutes les classes. ■

Puces Couturières et des loisirs créatifs - Dimanche 2 février 2025

12^{ème} édition des Puces Couturières, le rendez-vous annuel des passionnés de tricot, de couture et de loisirs créatifs. Tissus, laines, perles, boutons, cartonnage et autres techniques étaient à découvrir pour mettre en œuvre vos talents de bricoleurs.



NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

ateliers d'initiation avec des professionnels, afin de vous donner l'envie et l'occasion de vous essayer aux bases de la couture, du patchwork, du scrapbooking, de l'origami, du filage de laine.

Exposants et bénévoles ont été ravis de vous accueillir à la salle des fêtes, où vous avez pu trouver un salon de thé avec café, chocolat chaud et petite restauration. ■

Concours des peintres Dimanche 6 avril 2025

Une journée est proposée aux peintres amateurs et confirmés pour se retrouver et passer la journée dans une ambiance conviviale avec son matériel de peinture, en partageant la même passion et mettre en valeur le patrimoine de la commune, un paysage, un bâtiment, une curiosité... En fin d'après-midi, venez découvrir les œuvres réalisées, elles seront exposées dans la salle des fêtes pendant la remise des prix. Accès libre.

Renseignements et inscriptions
au : 06 78 55 38 99 ■

Esclaff' de Printemps Samedi 5 avril

Salle des fêtes – ouverture des portes à partir de 19h00 - **Spectacle d'humour** en attendant les Esclaffades « **Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?** » par la Compagnie La Martingale (Pays de la Loire).

Habile en boniments, philosophe de l'absurde, maître du double sens, ce spectacle hors norme, parfaitement maîtrisé dans la moindre nuance de jeu, est un monument de l'humour. Irrésistible !

Avant et après le **spectacle, « Au fond d'ma cour »**, un duo de musiciens heureux de partager avec le public un répertoire festif pour tous chanter au son de la guitare et de l'accordéon.

Soirée à partir de 12 ans

20 € par personne (1 boisson offerte).

Petite restauration sur place avec assiettes salées et sucrées.

Renseignements et réservations
au : 06 13 30 25 04 ■

Festival les Esclaffades 22^e édition 5 et 6 juillet 2025

La préparation du festival est bien avancée, des spectacles ont été repérés sur différents festivals de rue, **Châlon dans la Rue** (Châlon-sur-Saône), **Vivacité** (Rouen), **Fest'Art** (Libourne), **Les Rias** (Quimperlé)

Pour vous mettre l'eau à la bouche, nous vous dévoilons quelques spectacles de la nouvelle programmation du festival :

- **La Françoise des Jeux** 1
Cie La Gazinière (Bretagne)
- **Shake, Shake, Shake** 2
Cie Pakipaya (Espagne)
- **Jack Box** 3 - Cie Les Pétards Mouillés
- **Les Singes** 4
Cie Bitonio (Pays de la Loire)



- **Baptêmes d'échasses urbaines** 5
Normandy Jump (Normandie)

- **Morphosis** – Cie Moso (Occitanie) 6

- **Soirée du samedi** avec le **groupe Scuiik** et ses 5 musiciens pour un grand karaoké en live ouvert à tous, à vous d'être la vedette sur une vraie scène ! 7



Contactez Pascal au 06 13 30 25 04

Date à retenir

Vendredi 6 juin, l'ensemble de la programmation composée d'une trentaine de propositions artistiques sera présenté à la salle des fêtes à **20h00**, vous y êtes cordialement invités. ■

Association des Coët'Lutins

A vos agendas

Depuis septembre, les petits lutins ont profité de deux séances de motricités libre. Ils sont allés visiter la nouvelle caserne des pompiers de Pleudihen sur Rance. Et enfin ils ont eu la visite du père Noël, les enfants étaient émerveillés.

L'association des Coët'Lutins vous propose **trois rendez-vous sur le 1^{er} trimestre :**

- **Vendredi 28 février**
Vente de plats à emporter
- **Samedi 22 mars** à partir de 20h00
Soirée théâtre
- **Dimanche 23 mars** à partir de 15h00
Après-midi magie



Pour plus de renseignements,
vous pouvez nous contacter
au **06 21 65 10 97**
ou au **06 30 26 07 61** ■

Club de l'Amitié

Vœux 2025

Le bureau du club de l'amitié vous présente ses meilleurs vœux pour 2025, espérons qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

L'année 2024 s'est très bien déroulée pour le club, nous avons fait nos trois repas traditionnels avec succès, une sortie journalière au Liberté à Rennes, un voyage sur la côte d'Azur et fêté Noël avec 100

adhérents sur les 115 inscrits.

Nous espérons que cette année sera aussi riche en festivités. Nous avons fait notre assemblée générale le 8 janvier, une quinzaine de personnes n'ont pu renouveler leur adhésion pour cause de santé, mais sont remplacées par 17 nouvelles inscriptions, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Si vous aimez les jeux de société venez nous rejoindre le **1^{er} mardi de chaque mois**, à 16h un petit goûter vous sera servi dans une bonne ambiance à **la salle Coetquen**.

Le 8 février nous avons le jambon à l'os du Chêne au loup animé par SILVÈRE BURLLOT.

Venez nous rejoindre.
Bonne Année à tous.

Colette Junguene. ■



→ Associations

Pêcheurs des Quintaines

Notre bureau vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2025

Pour préparer la saison 2025, un alevinage a eu lieu le vendredi 22 novembre 2024 avec : **120 kg de Gardons et 30 kg de Tanches.**

Vous trouverez aussi dans notre étang : Carpes , Carassins , Brèmes et Sandres .

La nouvelle saison ouvrira le samedi 1^{er} mars à 8 heures avec un lâcher de 50 kg de Truites (**Cartes année et Cartes journée**).

5 Lâchers de 50 kg de truites auront lieu dans l'année (**Uniquement et GRATUIT pour les Cartes Annuelles**), ainsi que 2 Pêcheries organisées par les Pêcheurs des Quintaines.

Dates à retenir pour 2025

- > **Dimanche 6 avril :**
100 kg de Truites (Pêcherie)
- > **Dimanche 4 mai :**
100 kg de Truites (Pêcherie)
- > **Dimanche 8 juin :**
Concours de Poissons Blancs
(Ouvert a tous)

Pour INFO : Les cartes seront en ventes à partir du lundi 3 février, à la MAIRIE de Saint-Helen, au Bar « l'Aluette » et auprès des gardes le jour de l'ouverture au bord de l'étang. ■

Association de Chasse

La population de sangliers est en forte augmentation sur le département des Côtes d'Armor.

Le sanglier occasionne beaucoup de dégâts dans les cultures agricoles. On peut retrouver différents dégâts :

- Des sangliers qui fouillent dans les pommiers, ce qui complique le ramassage des pommes.
- Des dégâts dans les champs de céréales (blé et maïs). Les sangliers peuvent très vite détruire plusieurs hectares.
- On peut aussi retrouver des dégâts dans des prairies ce qui va compliquer la récolte du foin pour nourrir les bêtes l'hiver.

Tous ces dégâts sont problématique pour nos agriculteurs car c'est une partie de leur travail qui est gâché et cela entraîne également une perte financière.

Plusieurs signalements nous ont été fait par des particuliers sur des dégâts sur leurs pelouses.

Cette forte augmentation constaté sur le département est aussi observé sur notre commune. De ce fait, nous avons augmenté les prélèvements par rapport aux années précédentes.

La chasse est réglementé, pour prélever un sanglier nous devons acheter un bracelet à notre fédération départementale.

L'argent des bracelets sert à rembourser les dégâts occasionnés par les sangliers aux agriculteurs.

Je tenais également à remercier les habitants de Saint-Hélen qui sont compréhensifs de notre intérêt sur la commune. Il n'y a jamais de conflit entre habitants, promeneurs, agriculteurs envers les chasseurs.

Nous sommes une petite association de chasse simple, efficace et surtout avec une bonne convivialité.

Suite à plusieurs confusions, nous tenons à préciser que la chasse en forêt de Coëtquen (le jeudi et le samedi) est une chasse domaniale et ne dépend pas de la chasse sur la commune de Saint-Hélen. ■

Ronan DUFÉE
Le président

Festivités 2025

Samedi 15 février
Repas à emporter
Rance Coëtquen Football

Vendredi 28 février
Vente à emporter
Les Coët'lutins

Samedi 1^{er} mars
Repas
Société de Chasse

Samedi 8 mars
Repas
OGEC

Samedi 22 mars
Théâtre
Les Coët'lutins

Samedi 23 mars
Spectacle de Magie
Les Coët'lutins

Samedi 5 avril
Soirée-Spectacle
Esclaff' de Printemps
Amicale Laïque

Dimanche 6 avril
Concours des Peintres
Amicale Laïque

Dimanche 11 mai
Vide-grenier
Comité des Fêtes

Dimanche 18 mai
Fest'Yves
Ecole Saint-Yves

Samedi 24 mai
Couscous
Club de l'Amitié

5 et 6 juillet
Festival les Esclaffades
22^e édition

Samedi 13 septembre
La course de caisses à savon
3^e édition

Samedi 13 & dimanche 14 décembre
Le marché de Noël

A L'Asso de la Forêt

Construisons ensemble notre avenir en protégeant notre environnement

En cette nouvelle année, nous souhaitons à notre précieuse forêt une santé florissante, une biodiversité éclatante et des écosystèmes robustes. Que chaque arbre continue de s'épanouir et que chaque créature trouve refuge et prospérité dans ce havre de paix.

Puissions-nous, ensemble, renforcer notre engagement à protéger et à préserver ce patrimoine naturel qui nous unit. Que nos efforts collectifs portent leurs fruits, et que nous puissions inspirer d'autres à rejoindre notre cause.

Ensemble, faisons de cette année un chapitre mémorable pour notre forêt et pour toutes les vies qu'elle abrite.

**Meilleurs vœux à tous
et à notre merveilleuse forêt**

La Brigade verte profite de ce bulletin spécial « vœux 2025 » pour faire une rétrospective des travaux qu'elle a effectués sur l'année 2024.

- **Balissage et entretien des deux parcours randonnée pédestre**, malheureusement des détériorations sont toujours à déplorer : il est rappelé que les panneaux d'indication en forêt servent plusieurs objectifs importants. Ils aident à orienter les randonneurs et les visiteurs, réduisant le risque d'accident et de se perdre, à fournir des informations sur les sentiers, la faune et la flore locales, et à signaler les règles de sécurité à respecter. De plus, ils peuvent indiquer des points d'intérêt, des dangers potentiels ou des zones protégées. Ces panneaux contribuent à la sécurité et à la préservation de l'environnement en guidant les personnes dans leur exploration de la nature.
- **Pose de caillebotis** pour passerelles dans la forêt,
- **Nettoyage chemin** aux abords du lotissement du « Renard Bleu »,
- **Débroussaillage et nettoyage** de « la vallée mystérieuse en forêt »,
- **Débroussaillage de « l'allée couverte »** à la Ganterie,
- **Nettoyage « Pont de Coëtquen »** avant étude de restauration. D'ailleurs, l'ouvrage datant du le XV ou XVI siècle sera reconstruit en 2025, selon la municipalité.

Puis « la brigade verte » s'est investie pour la première année auprès de la ligue contre le cancer en décorant un arbre de rubans roses à proximité de la salle des fêtes qui symboliquement représente la vie et la prévention contre le cancer du sein. Les enfants des écoles de Saint-Hélen ont pu y déposer également leur fabrication réalisée pendant la garderie.

Aussi, les deux commerces de la commune se sont associés à la cause par la récolte de dons dans les boîtes de « la ligue contre le cancer » posées sur les comptoirs (80 €).

Le Fournil de Coëtquen a joliment apporté sa touche personnelle en confectionnant des pâtisseries roses qui ont permis de récolter des dons supplémentaires (150 €).

Alors, Êtes-vous prêts pour un nouveau défi en octobre 2025 ?

Nos projets 2025 en cours, une randonnée pique-nique au printemps et une randonnée pour « Octobre Rose ». Les dates exactes seront communiquées ultérieurement.

L'Asso de la Forêt, soutient avec enthousiasme le projet de schéma d'accueil en Forêt de Coëtquen, porté par la municipalité, qui devrait voir le jour cette année. Effectivement, opter pour ce schéma vise à garantir une gestion durable des espaces forestiers, en respectant à la fois l'environnement

et les besoins des usagers. De plus, le schéma d'accueil offre un cadre structuré pour l'accueil du public, ce qui peut améliorer l'expérience des visiteurs. Cela inclut des aménagements adaptés, des informations claires sur les activités autorisées et des conseils pour profiter des forêts en toute sécurité. En somme, c'est un choix qui allie respect de la nature et accueil de qualité pour les usagers.

Pour finir, un grand merci à la municipalité, au Fournil de Coëtquen, le bar l'Aluette, aux deux écoles pour cette participation à « Octobre Rose ».

Et, nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude aux bénévoles, pour leur engagement et dévouement lors des activités en forêt et chemins sur la commune. Leur travail acharné et leur passion pour la préservation de ce patrimoine naturel local sont véritablement inspirants.

Merci de faire partie de cette belle aventure. Votre générosité et votre esprit d'équipe sont des atouts précieux pour notre village.

**En vous souhaitant
une belle année 2025 !**

Pour l'Asso de la Forêt,
Corinne GALLÉE et Maël FELIN. ■



→ Solidarité

Repas du CCAS

De belles émotions

Le dimanche 20 novembre 2024, ce sont 72 personnes qui se sont déplacées pour notre traditionnel repas des aînés préparé par le traiteur « L'Instant Réception » et animé par M. PATTIER Hervé.

Mme Eveillard Renée, doyenne de la commune et de la journée, ainsi que M. DARCEL Auguste, notre doyen de la journée ont été mis à l'honneur et se sont vu offrir un bouquet de fleurs et un panier garni préparé par l'Aluette. Le doyen de la commune étant M. LORRE Gérard.



Une très belle journée riche en émotion pour certains avec le visionnage d'un film retraçant la vie d'antan dans le village du Gage. ■



Du nouveau !

à la Mission Locale

L'appli *Ma Mission Locale* fait son arrivée à la Mission Locale du Pays de Dinan !

La Mission Locale est un lieu d'accueil ouvert à TOUS les jeunes de 16 à 25 ans inclus sortis du système scolaire, quel que soit leur diplôme souhaitant être aidé dans leur projet personnel et/ou professionnel en fonction de leurs besoins.

Une équipe de professionnels reçoit sur ou sans rendez-vous à Dinan ou sur une permanence de proximité pour répondre à leurs préoccupations d'orientation professionnelle, de mobilité, de logement, santé, de coups de pouce et aides financières, d'emploi en CDD, intérim, CDI, apprentissage,...

En téléchargeant l'application, vous aurez accès à plusieurs fonctionnalités :

- **Actualités** : découvrez les ateliers du mois et inscrivez-vous en quelques clics seulement.
- **Emploi** : consultez nos offres d'emploi, alternance, service civique et envoyez-nous votre candidature.
- **Rendez-vous** : demandez à être rec contacté par un-e conseiller-e pour un rendez-vous individuel.

En activant les notifications, vous êtes sûr-e de ne louper aucune info et êtes averti-e en temps réel des événements à venir et des mises à jour d'offres.

Alors rendez-vous sur Ma Mission Locale ! (disponible sur Google Play et l'App Store)

Vos rendez-vous

Pour échanger et partager

Un nouvel après-midi « MES RENDEZ-VOUS PARENTHÈSE » est organisé par l'entente interCCAS le **mardi 11 mars 2025** à la salle des fêtes de la Vicomté sur Rance sur le thème des chants de marins et de la chanson française. Un moment convi-

vial, qui permet à l'aidant de souffler, de prendre un temps pour soi et de créer du lien. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie pour du covoiturage ou à vous rendre directement sur place. ■

Calendrier 2025

MOMENTS DE RÉPIT pour les aidants

Des rencontres privilégiées animées par **Sylvie Pecqueur, psychologue**

Pour échanger, partager vos interrogations, vos réflexions, dans un cadre convivial, autour d'un café ou d'un thé.

Les lundis
13 janvier **3 mars** **5 mai** **7 juillet**
3 février **7 avril** **2 juin**

De 14h30 à 16h30
 Salle du Verger
 1 rue du Verger Saint-Solen, Lanvalley

Ouvert à toute personne qui s'occupe d'un proche en situation de dépendance ou de handicap, habitant dans le pays de Dinan.

Pour tout renseignement, contacter l'un des CCAS des communes organisatrices : Lanvalley, Evron, Saint-Hélen, La Vicomté-sur-Rance, Pleudihen-sur-Rance, Les Champs-Géraux

MES RENDEZ-VOUS PARENTHÈSE

Chants de marins & chansons françaises

Mardi 11 mars à 14h30

Salle des fêtes de la Vicomté-sur-Rance
 22 rue de la mairie La Vicomté-sur-Rance

GRATUIT ENTRÉE LIBRE

Co-voiturage possible à partir de votre mairie à 14h (inscription conseillée)

Rencontres organisées par les CCAS des communes de : Lanvalley, Evron, Saint-Hélen, La Vicomté-sur-Rance, Pleudihen-sur-Rance, Les Champs-Géraux

Pour tout renseignement, contacter l'une des communes organisatrices.

MA MISSION LOCALE DANS LA POCHE

télécharge l'app

lien en bio

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Atlas de la biodiversité intercommunale

De DINAN Agglomération

Mise en place des actions

Dans ce bulletin vous retrouverez de nouveau deux nouvelles actions à mener autour des lagunes (anciennes et nouvelles) afin de favoriser l'accueil de la biodiversité et conserver la végétation aux abords.



Action 1.

**Rendre le bassin d'orage
rue Charles Beaudelaire
plus attirant pour la biodiversité**

Contexte :

Ce bassin d'orage de 1200 m², présente pour partie une flore de zone humide. Une



expression plus libre de cette dernière serait intéressante pour l'entomofaune qui y trouverait des fleurs et des plantes hôtes.

Objectif :

Favoriser la biodiversité dans le bassin d'orage

Actions :

- Mettre en place une gestion par fauchage tardif du bassin d'orage et maintenir certains patches en fauche biennale pour conserver de la végétation en hiver.
- Diversifier la flore par la plantation de plantes indigènes adaptées aux zones humides, idéalement labellisées « végétal local » (ex : Renouée amphibie, Lysimachie commune, Salicaire commune, Baldingère faux roseau...)

- Apporter de l'hétérogénéité à l'intérieur et autour du bassin d'orage (plantation d'arbustes fruitiers, création de haies sèches, tas de pierre).

PRIORITÉ 1 2 3

**Calendrier
de mise en oeuvre :**

> Court terme

Indicateurs :

> Surface en fauche tardive

Partenaire :

> Pôle Fruitier de Bretagne
> Le futur Parc naturel régional

Action 2.

**Poursuivre les actions menées
par la Brigade verte**

Contexte :

La Brigade verte communale est un réseau de bénévoles adhérents de « A l'Asso de la Forêt » dont les objectifs sont l'entretien et la création des chemins piétons et sportifs communaux, l'entretien des chemins de la Forêt de Coëtquen en accord avec l'ONF et des opérations de nettoyage de la nature. Leurs interventions manuelles permettent une gestion qualitative des espaces naturels, limitant l'impact sur la biodiversité.

Objectif :

Assurer un entretien qualitatif des chemins



Actions :

- Poursuivre les chantiers d'entretien des chemins communaux et domaniaux en suivant les recommandations suivantes :
 - ne pas intervenir lors de la période de nidification des oiseaux (avril à août),
 - veiller au devenir des rémanents (utilisation sous forme de haies sèches, broyage sous forme de tas pour les invertébrés décomposeurs du bois),
 - veiller à ne pas disperser des espèces exotiques envahissantes (Laurier palme, Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya...) qui pourraient être présentes sur les chantiers.

PRIORITÉ 1 2 3

**Calendrier
de mise en oeuvre :**

> Moyen terme

Indicateur :

> Linéaire de chemins restaurés

Partenaires :

> Le futur Parc naturel régional



→ Dinan Agglomération

Petit mémo pour le tri de vos déchets

par DINAN Agglomération



MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



EMBALLAGES EN CARTON

Boîtes et emballages cartonnés, briques alimentaires...



EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, aérosols, canettes, opercules, capsules...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, barquettes, films, pots, sacs et sachets...



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, enveloppes...

1

Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.

2

Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.

3

Les déposer en vrac, sans sac, dans votre bac ou dans une colonne de tri en point d'apport volontaire.



LE COMPOSTAGE, TOUT LE MONDE S'Y MET !

ON COMPOSTE SANS HÉSITER :



ÉPLUCHURES, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS COUPÉS EN MORCEAUX



RESTES DE REPAS Y COMPRIS VIANDE ET POISSON EN PETITE QUANTITÉ



FILTRES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ



NOYAUX ET COQUILLES



ESSUIE-TOUT ET SERVIETTES EN PAPIER



DÉCHETS VÉGÉTAUX DU JARDIN (SAUF POUR LES AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ)

ON NE COMPOSTE PAS :

Les gros os et coquillages, les couches-culottes, les sacs plastiques y compris « biosourcés » ou « compostables », les mégots de cigarette, les produits chimiques...

1

Fragmenter vos déchets pour accélérer leur décomposition.

2

Équilibrer les apports : 50% de déchets humides, 50% de déchets secs.

3

Mélanger régulièrement à l'aide d'une griffe, d'une fourche ou d'un brass'compost.



DINAN AGGLOMÉRATION

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !



TOUTES LES DATES ET LES LIEUX DE DISTRIBUTIONS SUR WWW.DINAN-AGGLOMERATION.FR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME

À SAVOIR !

Tous les habitants de Dinan Agglomération pourront se rendre sur l'un des sites de distribution, quelle que soit leur commune de résidence, pour récupérer un composteur.

La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

La démarche pour l'habitant :

- 1. Inscription** via le formulaire en ligne sur <https://www.linscription.com/pro/active.php?P1=170537>. Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.
- 2. Participation** à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.
- 3. Installation** du composteur à son domicile et tri des biodéchets.

Les inscriptions ouvriront :

- > le 11 décembre 2024 pour les distributions organisées de janvier à mi-avril,
- > le 19 mars 2025 pour celles prévues de mi-avril à juin pour les lieux nommés ci-dessous (liste détaillée sur le site de Dinan Agglomération).

DINAN AGGLOMÉRATION EST À VOTRE ÉCOUTE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

02 96 87 72 72 / dechets@dinan-agglomeration.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FRANCE NATION VERTÉ 3

Agg. Nation. Agglom.

> Saint-Hélen > 12 au 15 mars

→ Dinan Agglomération

Jours de Collecte de vos déchets 2025

SAINT-HÉLEN

CALENDRIER COLLECTE 2025



JANVIER 2025	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'An	1 S Ella	1 S Aubin	1 M Hugues	1 J Fête du travail	1 D Justin
2 J Basile 1	2 D Présentation	2 D Charles le Bon	2 M Sandrine	2 V Boris	2 L Blandine
3 V Geneviève	3 L Blaise	3 L Guénolé	3 J Richard 14	3 S Philippe Jacques	3 M Kévin
4 S Odilon	4 M Véronique	4 M Casimir	4 V Isidore	4 D Sylvain	4 M Clotilde 23
5 D Édouard	5 M Agathe	5 M Olive	5 S Irène	5 L Judith	5 J Igor
6 L Mélaïne	6 J Gaston 6	6 J Colette 10	6 D Marcellin	6 M Prudence 19	6 V Norbert
7 M Raymond	7 V Eugénie	7 V Félicité	7 L Jean-B. de la Salle	7 M Gisèle	7 S Gilbert
8 M Lucien	8 S Jacqueline	8 S Jean de Dieu	8 M Julie	8 J Armistice 1945	8 D Pentecôte
9 J Alix 2	9 D Apolline	9 D Françoise	9 M Gautier 15	9 V Pacôme	9 L Lundi Pentecôte
10 V Guillaume	10 L Arnaud	10 L Vivien	10 J Fulbert	10 S Solange	10 M Landry
11 S Pauline	11 M N-D de Lourdes	11 M Rosine	11 V Stanislas	11 D Estelle	11 M Barnabé 24
12 D Tatiana	12 M Félix 7	12 M Justine 11	12 S Jules	12 L Achille	12 J Guy
13 L Yvette	13 J Béatrice	13 J Rodrigue	13 D Ida	13 M Rolande	13 V Antoine de Padoue
14 M Nina	14 V Valentin	14 V Mathilde	14 L Maxime	14 M Matthias	14 S Elisée
15 M Rémi 3	15 S Claude	15 S Louise	15 M Paternie	15 J Denise 20	15 D Germaine
16 J Marcel	16 D Julienne	16 D Bénédicte	16 M Benoît-Joseph	16 V Honoré	16 L Jean-Franç. Régis
17 V Roseline	17 L Alexis	17 L Patrice	17 J Anicet 16	17 S Pascal	17 M Hervé
18 S Prisca	18 M Bernadette	18 M Cyrille	18 V Parfait	18 D Éric	18 M Léonce 25
19 D Marius	19 M Gabin	19 M Joseph	19 S Emma	19 L Yves	19 J Romuald
20 L Sébastien	20 J Aimée 8	20 J Printemps 12	20 D Pâques	20 M Bernardin	20 V Silvère
21 M Agnès	21 V Damien	21 V Clémence	21 L Lundi de Pâques	21 M Constantin 21	21 S Été
22 M Vincent 4	22 S Isabelle	22 S Léa	22 M Alexandre	22 J Émile	22 D Alban
23 J Barnard	23 D Lazare	23 D Catherine	23 M Georges 17	23 V Didier	23 L Audrey
24 V Franç. de Sales	24 L Modeste	24 L Rameaux	24 J Fidèle	24 S Donatien	24 M Jean-Baptiste
25 S Conv. de Paul	25 M Roméo	25 M Humbert	25 V Marc	25 D Sophie	25 M Prosper
26 D Paule	26 M Nestor 9	26 M Larissa 13	26 S Alida	26 L Bénéger	26 J Anthelme 26
27 L Angèle	27 J Honorine	27 J Habib	27 D Zita	27 M Augustin	27 V Fernand
28 M Thomas d'Arquin	28 V Romain	28 V Gontran	28 L Valérie	28 M Germain 22	28 S Irénée
29 M Gildas		29 S Gwladys	29 M Cath. de St.	29 J Ascension	29 D Pierre-Paul
30 J Martine 5		30 D Amédée	30 M Robert 18	30 V Ferdinand	30 L Martial
31 V Marcelle		31 L Benjamin +1h		31 S Visit. Ste Vierge	



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE 2025
1 M Thierry	1 V Alphonse	1 L Gilles	1 M Thérèse de l'E. J.	1 S Toussaint	1 L Florence
2 M Martinien 27	2 S Julien Eymard	2 M Ingrid	2 J Léger 40	2 D Défunts	2 M Viviane
3 J Thomas	3 D Lydie	3 M Grégoire	3 V Gérard	3 L Hubert	3 M François Xavier 49
4 V Florent	4 L J-M Vianney	4 J Rosalie 36	4 S François d'Assise	4 M Charles	4 J Barbara
5 S Antoine	5 M Abel	5 V Raïssa	5 D Fleur	5 M Sylvie 45	5 V Gérard
6 D Mariette	6 M Transfiguration	6 S Bertrand	6 L Bruno	6 J Bertille	6 S Nicolas
7 L Raoul	7 J Gaëtan 32	7 D Reine	7 M Serge	7 V Carine	7 D Ambroise
8 M Thibault	8 V Dominique	8 L Nativité	8 M Pélagie 41	8 S Geoffroy	8 L Immac. Conception
9 M Amandine	9 S Amour	9 M Alain	9 J Denis	9 D Théodore	9 M Pierre Fourier
10 J Ulrich 28	10 D Laurent	10 M Inès 37	10 V Ghislain	10 L Léon	10 M Romaric
11 V Benoît	11 L Claire	11 J Adelphe	11 S Firmin	11 M Armistice 1918	11 J Daniel 50
12 S Olivier	12 M Clarisse	12 V Apollinaire	12 D Wilfried	12 M Christian 46	12 V J-F de Chantal
13 D Henri et Joël	13 M Hippolyte 33	13 S Aimé	13 L Géraud	13 J Brice	13 S Lucie
14 L Fête Nationale	14 J Evrard	14 D Croix Glorieuse	14 M Juste	14 V Sidoine	14 D Odile
15 M Donald 29	15 V Assomption	15 L Roland	15 M Thérèse d'Avila	15 S Albert	15 L Ninon
16 M N-D de Mt Carmel	16 S Armel	16 M Edith	16 J Edwige 42	16 D Marguerite	16 M Alice
17 J Charlotte	17 D Hyacinthe	17 M Renaud	17 V Baudoin	17 L Elisabeth	17 M Gaël 51
18 V Frédéric	18 L Hélène	18 J Nadège 38	18 S Luc	18 M Aude	18 J Gatien
19 S Arsène	19 M Jean Eudes	19 V Emilie	19 D René	19 M Tanguy 47	19 V Urbain
20 D Marina	20 M Bernard	20 S Davy	20 L Adeline	20 J Edmond	20 S Théophile
21 L Victor	21 J Christophe 34	21 D Matthieu	21 M Céline	21 V Présence de Marie	21 D Hiver
22 M Marie Madeleine	22 V Fabrice	22 L Autoume	22 M Élodie 43	22 S Cécile	22 L Franç. Xavière
23 M Brigitte 30	23 S Rose de Lima	23 M Constant	23 J Jean de Capistran	23 D Clément	23 M Armand
24 J Christine	24 D Barthélémy	24 M Thècle 39	24 V Florentin	24 L Flora	24 M Adèle 52
25 V Jacques	25 L Louis	25 J Hermann	25 S Crépin	25 M Catherine	25 J Noël
26 S Anne et Joachin	26 M Natacha	26 V Côme et Damien	26 D Dimitri	26 M Delphine	26 V Étienne
27 D Nathalie	27 M Monique 35	27 S Vincent de Paul	27 L Emeline	27 J Sévin 48	27 S Jean
28 L Samson	28 J Augustin	28 D Venceslas	28 M Jude	28 V Jacq. de la Marche	28 D Innocents
29 M Marthe 31	29 V Sabine	29 L Michel	29 M Narcisse	29 S Saturnin	29 L David
30 M Juliette	30 S Fiacre	30 M Jérôme	30 J Bienvenue 44	30 D André	30 M Roger
31 J Ignace de Loyola	31 D Aristide		31 V Quentin		31 M Sylvestre

JOURS FÉRIÉS : la collecte aura lieu le lendemain. Toutes les déchèteries sont fermées.

— Vacances scolaires ZONE B : académie de Rennes.

Les informations culturelles et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de publication : Mme la Maire - Marie-Christine PINARD

Rédaction de la publication : Secrétaires de Mairie et Membres de la Commission Communication

Conception et réalisation graphique : www.vincentgregoire.fr

Impression : Impri'Média Bretagne - 02 96 39 23 50 - Quantité : 750 exemplaires